



# LA DÉMARCHE D'APPRÉCIATION DE LA CONTRIBUTION

24 septembre 2019 | Maison du développement durable  
MONTRÉAL

**Formateur :** Claude Sévigny, conseiller en ressources humaines agréé et andragogue

## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8 h	<b>Accueil</b> (café et jus servis)
	Introduction et fondements
9 h	<ul style="list-style-type: none"><li>• Continuum de l'évaluation du personnel</li><li>• Fondement et philosophie de l'autoévaluation</li><li>• Les 5 dimensions de la gestion</li></ul>
	Les conditions de succès d'une démarche de l'appréciation de la contribution
10 h 30	<b>Pause</b>
	Les valeurs personnelles et organisationnelles
	Le gestionnaire comme guide de l'autoévaluation
10 h 45	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définition du rôle et de l'autorité du gestionnaire</li><li>• Les 20 compétences du gestionnaire</li></ul>
	Le processus de la démarche d'appréciation de la contribution
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préparation, rencontre et suivi</li></ul>
12 h	<b>Dîner</b>
	L'approche par compétence et des talents
13 h	Présentation d'outils disponibles pour l'évaluation et l'autoévaluation
	Identification des compétences clés du poste de pharmacien et de l'assistant technique
14 h 20	<b>Pause</b>
	Entraînements en équipe
14 h 35	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formuler un objectif de développement</li><li>• Effectuer un suivi au plan de développement</li></ul>
	Activité d'intégration
16 h 30	<b>Fin de la journée</b>

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Situer ses valeurs et ses attitudes dans le processus d'évaluation
- S'appuyer sur les forces positives des membres de l'équipe
- Favoriser le développement de compétences des employés
- Opérer un processus d'évaluation du début à la fin
- Identifier les compétences-clés d'un poste
- Utiliser efficacement les méthodes et les outils de l'autoévaluation
- Effectuer le suivi nécessaire au plan de développement individuel (PDI) de l'employé

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Cette formation a été accréditée par l'Ordre des pharmaciens du Québec pour 6,00 UFC.

Cette formation est réservée exclusivement aux membres actifs de l'A.P.E.S. Elle leur est offerte gratuitement grâce à une enveloppe budgétaire du MSSS réservée à la formation et au développement dans le cadre de l'Entente de travail négociée par l'A.P.E.S. **Le dîner et les pauses sont inclus** dans l'inscription.

## ACCÈS, STATIONNEMENT ET HÉBERGEMENT

La maison du développement durable se trouve au 50, rue Sainte-Catherine O, à Montréal, à quelques pas de la station Place-des-Arts.

Du stationnement (payant) est disponible au Complexe Desjardins, situé à proximité.

## PRÉSENCE ET POLITIQUE D'ANNULATION

Bien que gratuite pour les membres, l'organisation d'une journée de formation entraîne des coûts.

Si vous ne pouvez assister à la journée de formation, nous vous prions de nous aviser par écrit, **au plus tard le 17 septembre 2019**, à l'adresse [info@apesquebec.org](mailto:info@apesquebec.org).

Pour tout renseignement complémentaire, communiquez avec nous :



Tél. : 514 286-0776

Courriel : [info@apesquebec.org](mailto:info@apesquebec.org)

Site Web : [www.apesquebec.org](http://www.apesquebec.org)